# Le Sénat new look sera provisoirement aussi présidé par un Open VLD

**Le Sénat fait sa rentrée jeudi. Fait exceptionnel : il comptera autant de femmes que d'hommes.**

Le bicaméralisme de papa a vécu. Quinze jours après la Chambre, le Sénat effectue sa rentrée ce jeudi. Un Sénat new look, littéralement transfiguré par la 6ème réforme de l'État. Il est loin le temps du Sénat des sages, des conservateurs, qui avait les mêmes prérogatives que la Chambre qu'il devait encadrer. Au fil du temps, le Sénat s'est effacé. Aujourd'hui, la Chambre contrôle l'action du gouvernement, approuve les budgets de l'État, adopte la plupart des lois sans son concours. La sixième réforme de l'État, bouclée sous la précédente législature, a accentué la différence.

Premier changement notable : les sénateurs ne sont plus élus directement. Et leur nombre est réduit. Le nouveau Sénat de 2014 comprendra 60 sénateurs (voir graphique) au lieu de 71 auparavant.

### Élus au deuxième degré

Cinquante sénateurs viendront dés parlements des Régions et des Communautés : 29 néerlandophones issus du parlement flamand ou du groupe néerlandophone du parlement bruxellois, 10 membres du parlement de la Communauté française, 8 membres du parlement wallon, 2 membres du groupe francophone du parlement bruxellois et 1 membre du parlement germanophone. Une fois leur serment prononcé, ces cinquante-là coopteront 10 autres sénateurs.

La répartition des sièges entre les partis est le reflet plus ou moins fidèle –le PTB qui ne disposera d'aucun sénateur jure le contraire– des rapports de force dans les assemblées fédérées. La N-VA constituera le groupe le plus imposant avec 12 élus (dont 2 cooptés). On retrouve ensuite le PS (9), le MR (9), le CD&V (8), l'Open VLD (5), le sp.a (5), le CDH (4), Groen (3), Ecolo (3) et le Vlaams Belang (2).

Fait assez remarquable : il y aura autant d'hommes que de femmes, alors qu'à la Chambre, les femmes ne représentent qu'un tiers des élus. C'est probablement le mode de désignation qui explique cette belle proportion. À moins que ce soit le signe d'un manque d'attrait pour une institution qui ne se réunira plus de façon permanente et ne s'occupera que de questions institutionnelles.

### Rik Daems président temporaire

Les 50 sénateurs des entités fédérées prêteront serment ce jeudi 3 juillet. C'est Rik Daems (Open VLD) qui prendra provisoirement la présidence de l'assemblée. Il devra cette nomination au fait d'être le sénateur qui compte la plus longue expérience parlementaire. Les deux Chambres fédérales seraient donc présidées par 2 libéraux flamands puisque depuis lundi, c'est Patrick Dewael qui occupe le perchoir de la Chambre. Mais cette situation sera très temporaire. Le 14 juillet, une nouvelle séance plénière sera convoquée. Les sénateurs cooptés prêteront serment à la tour. Et un autre président devrait être désigné au terme d'un nouveau marchandage et d'un scrutin à deux tours. On verra si l'Open VLD reverra l'ascenseur au PS.

**V.R.**

## Le nouveau Sénat

**PS**
Christiane VIENNE
Nadia EL YOUSFI
Latifa GAHOUCHI
Véronique JAMOULLE
Christophe LACROIX (c)
Anne LAMBELIN
Christie MORREALE
Patrick PRÉVOT
Olga ZRIHEN

**SP.A**
Bert ANCIAUX (c)
Ingrid LIETEN
Katia SEGERS
Güler TURAN
Bart VAN MALDEREN

(c) : cooptés

**Ecolo**
Philippe HENRY
Hélène RYCKMANS
Cécile THIBAUT (c)

**Groen**
Petra DE SUTTER (c)
Elisabeth MEULEMAN
Wouter VANBESIEN

**MR**
Anne BARZIN (c)
Jacques BROTCHI
Valérie DEBUE
Christine DEFRAIGNE
Alain DESTEXHE
Olivier DESTREBECQ
Yves EVRARD
Alexander MIESEN
Jean-Paul WAHL

**OPEN VLD**
Jean-Jacques DE GUCHT
Anne BRUSSEEL
Rik DAEMS
Martine TAELMAN
Lode VEREECK (c)

**NV-A**
Jan BECAUS (c)
Geert BOURGEOIS
Cathy COUDYSER
Annick DE RIDDER
Lieve MAES
Philippe MUYTERS
Jan PEUMANS
Elke SLEURS
Pol VAN DEN DRIESSCHE (c)
Wilfried VANDAELE
Karl VANLOUWE
Ben WEYTS

**Vlaamse Belang**
Guy D'HAESELEER
Anke VAN DERMEERSCH

**CD&V**
Karin BROUWERS
Sonja CLAES
Sabine DE BETHUNE
Bianca DEBAETS
Cindy FRANSSEN
Peter VAN ROMPUY
Steven VANACKERE (c)
Johan VERSTREKEN
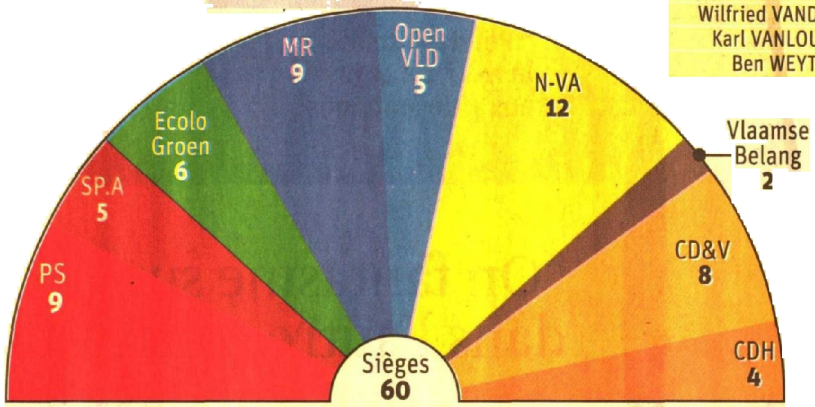
**CDH**
François DESQUESNES
Christophe BASTIN (c)
Bertin MAMPAKA MANKAMBA
Véronique WAROUX